Vous avez accueilli un(e) nouveau-né(e)s en 2019 ou 2020 ?



Pour les autorités municipales, c'est l'occasion de célébrer et de féliciter les parents qui ont accueilli un nouveau-né au cours de l'année 2019 et 2020.

AVIS AUX FAMILLES AYANT CÉLÉBRÉ LA VENUE D'UN NOUVEL ENFANT EN 2019 ET 2020



Les familles qui ont accueilli un nouvel enfant entre le 1^{er} janvier 2019 et le 31 décembre 2020 doivent absolument s'inscrire au concours avant le 1er août 2021 pour avoir la chance de gagner des prix. Pour s'inscrire, une copie du certificat de naissance de votre enfant ainsi qu'une preuve de résidence sont exigées. L'adoption est également valide. Vous pouvez envoyer le coupon ci-dessous avec les documents demandés à l'hôtel de ville au 200, rue St-Jean Est, East Angus (Québec) JOB 1R0 ou simplement venir nous rencontrer afin de vous inscrire. Pour plus d'information, composez le 819 560-8600.

Coupon à compléter et retourner avec : Copie du certificat de naissance ainsi qu'une copie de preuve de résidence :

Apporter ou poster à l'hôtel de ville : 200, rue St-Jean Est, East Angus (Québec) JOB 1R0

| Nom et prénom de l'enfant : | | |
|-----------------------------|--------|--------|
| Date de naissance : | | |
| Année de naissance : | 2019 🗌 | 2020 🗌 |
| Nom et prénom des parents : | | |
| Adresse : | | |
| Téléphone : | | |
| Courriel: | | |

Tél.: 819 560-8600 poste 2405 Téléc.: 819 560-8611